



## **Objet : Certificat médical**

Madame, Monsieur,

Aux termes de la Loi et du Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance, une personne physique peut être reconnue à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial pour fournir, dans une résidence privée, des services de garde à un maximum de six enfants si elle est seule et jusqu'à neuf enfants si elle est assistée d'une autre personne adulte.

La personne ainsi reconnue doit fournir des services de garde éducatifs favorisant le développement physique, intellectuel, affectif, social et moral des enfants qu'elle reçoit. Elle est susceptible de recevoir des enfants de la naissance à 5 ans pour des périodes de garde pouvant aller jusqu'à dix heures consécutives.

**Pour obtenir sa reconnaissance, la personne doit produire un certificat médical attestant qu'elle a une bonne santé physique et mentale. (Art 60.4)**

**Également, le bureau coordonnateur qui a des motifs raisonnables de croire qu'une responsable qu'il a reconnue ne remplit plus la condition prévue au paragraphe 4 de l'article 51 peut demander qu'un nouveau certificat médical conforme aux exigences du paragraphe 4 de l'article 60 lui soit fourni.**

À cette fin, nous sollicitons votre collaboration afin de déterminer si la personne qui en fait la demande est apte à offrir un service de garde en milieu familial.

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées.

Martine L'espérance  
Directrice adjointe  
CPE La Croisée BC La Cité-Limoilou  
Téléphone : (418) 523-5213 poste 401

p.j. : Liste des tâches de la RSG  
Certificat à compléter.



## **Liste des tâches de la RSG**

(en lien avec la Loi et le Règlement sur les services de garde éducatifs)

- Assurer la santé, la sécurité et le bien-être d'un groupe d'enfant de 0 à 5 ans.
- Soulever des enfants dans ses bras et ce, plusieurs fois par jour.
- Offrir des sorties extérieures, à tous les jours, même en hiver.
- Administrer au besoin les premiers soins à un enfant.
- Travailler dix heures par jour et ce, en présence de six enfants dont 2 pouvant être âgés de moins de 18 mois ou de neuf enfants donc 4 pouvant être âgés de moins de 18 mois.
- Démontrer des aptitudes à communiquer et à établir des liens de sympathie réciproque avec les enfants ainsi qu'à collaborer avec les parents et le bureau coordonnateur.
- Fournir tous les jours, des repas et collations conformes au Guide alimentaire Canadien.
- Appliquer un programme éducatif favorisant le développement global, de saines habitudes alimentaires, de saines habitudes de vie, le développement de comportement qui favorise le bien-être et qui permet à l'enfant de s'adapter à la vie en collectivité.

## **CERTIFICAT MÉDICAL**

J'atteste par la présente que \_\_\_\_\_ a une bonne santé physique et mentale. Cette condition la rend apte à exercer les tâches énumérées ci-haut à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial.

Nom du médecin : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Numéro de permis : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_